Projet associatif
Association MOSAÏQUE
2025-2029

Mosaïque est une association touloise, d'éducation populaire, créée en 1992, dont l'objet est de favoriser la réussite scolaire à travers des actions éducatives et culturelles, de développer les liens parents-enfants, d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif, ainsi que de favoriser l'insertion sociale et culturelle des publics accompagnés.

Ce projet associatif définit les valeurs qui sont les piliers de l'association et les modalités d'actions mises en œuvre par celle-ci et donc par chacun de ses membres actifs.

1. CONTEXTE

1.1 - De la création à aujourd'hui

1992 : Création de l'association MOSAIQUE dans le souci de venir en aide aux enfants confrontés à des difficultés d'ordre scolaire et de contribuer à faciliter leur intégration sociale. Le nom de Mosaïque n'a pas été choisi au hasard : il symbolise la diversité des origines des enfants que quelques bénévoles, encadrent de 17 à 18 heures dans la cantine de l'école primaire Maurice Humbert à Toul.

En **1994**, Mosaïque obtient l'agrément Jeunesse et Education Populaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Une quarantaine d'enfants adhèrent à l'association et une liste d'attente reste en suspens : la demande est toujours forte.
A côté de l'aide aux devoirs, Mosaïque a rapidement développé des activités d'ouverture culturelle : sorties découvertes, théâtre, visite de musées…



En **1995**, l'association expérimente une animation auprès d'une vingtaine de jeunes 6° / 5° une soirée par semaine. Cette expérimentation prend fin au bout d'un an, faute de bénévoles suffisants.

En **1996**, deux écoles primaires et le collège Croix de Metz sont classés en ZEP (Zone d'Education Prioritaire). Débute à cette même période un partenariat entre les associations et l'éducation nationale autour des actions « parlons éducation» en direction des parents.

A partir de **1997**, une charte fixe les engagements réciproques des enfants, des parents et de l'association. L'association bénéficie du concours de permanents qui effectuent leur service national dans le cadre de la « politique de la ville ». Leur présence permet d'accroître et de diversifier les activités : jeux et stratégie, films, mini-camp, sortie vélo, exposition sur le Maroc….
Un atelier « cuisine » se met en place, elle associe les parents dont les compétences sont valorisées.

En **1999** de nouvelles actions à destination des familles sont proposées et les partenaires s'organisent en Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). L'association Mosaïque est chargée d'en être le support administratif et financier.

En **2001**, création d'un poste « emploi jeune » de coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité.
- Démarrage de l'action « prêt, feu, partez – jouez » à destination des familles.
- Mise en place d'un accueil pour les enfants de CP « coup de pouce lecture »
A partir de février **2002**, l'accueil des enfants se fait à l'espace Malraux à Toul, où l'association dispose désormais d'un bureau. Cette nouvelle disposition permet l'installation d'un espace lecture.

En **2003,** un poste « adulte relais » est accordé à l'association pour la coordination des actions du REAAP. Son rôle est de valoriser la fonction parentale, de mettre en œuvre des projets avec les familles et de travailler en réseau. L'OPHLM de la ville de Toul met un appartement à la disposition du REAAP dont l'activité va s'accroître :
- **2004** : début des « rendez-vous des parents »
- **2005** : début des « journées soleil » et de « l'éveil musical » des tout petits (0-3 ans).

En **2003**, en parallèle, un travail partenarial avec l'Education Nationale, la Ville de Toul, le Conseil Général et Mosaïque est mené pour mettre en place un accompagnement à la scolarité auprès des collégiens du quartier. Cet accompagnement, assuré dans un premier temps par la MJC est repris par Mosaïque à partir de septembre **2006**. Un poste « adulte relais » est alors créé pour coordonner l'équipe de bénévoles et de vacataires qui assure cet accompagnement ainsi que des activités culturelles. Cet accompagnement s'adresse d'abord aux 6° / 5°, il se développe au fil des années pour toucher à partir de septembre **2008** l'ensemble des classes du collège.

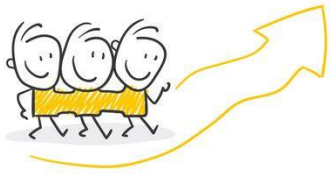
A la rentrée scolaire **2006**, fin du poste en « emploi jeune ». Le développement des activités de l'association nécessite la **création d'un poste de direction**.

Les activités continuent de se développer dont certaines perdurent encore aujourd'hui, comme « les Lundis qui chantent » (2008) ; le groupement d'achat de fournitures scolaires (2013), l'atelier sophrologie (2014)… (cf tableau des projets menés et évolution page 9)

En septembre **2009**, une personne est embauchée en contrat aidé pour suivre particulièrement les activités en direction des enfants du primaire. Ce poste s'arrêtera 1 an plus tard faute de moyens financiers ; il sera de nouveau mis en place en septembre **2013.**

En 2010, Mosaïque obtient l'agrément service civique et accueille ses premiers volontaires.

A partir de **2013**, l'association mène aux côtés du Centre Socio Culturel de Toul un diagnostic global parentalité sur l'ensemble de la commune. En **2016,** suite à ce travail partenarial, un projet global parentalité est mis en place, le REAAP évolue vers la création du Réseau Parentalité de Toul. Mosaïque et le CSC de Toul en sont les co-porteurs.



En **2020**, suite à la crise sanitaire, l'association met en place des accompagnements individualisés qui continuent aujourd'hui de répondre à des besoins qui perdurent. Ces nouvelles modalités ont influencé la vision dont l'association conçoit actuellement l'accompagnement global des publics avec davantage d'ajustements et d'adaptation.

En **2023,** l'Association fête ses 30 ans. En parallèle un nouveau diagnostic parentalité est mené entrainant une nouvelle organisation du Réseau Parentalité de Toul. Débute également un important travail de diagnostic sur l'ensemble de son activité : organisation et fonctionnement associatif.

1.2 - Aujourd'hui : Un environnement spécifique



1.2.1 - Population et cadre de vie *(source contrat de ville 2024)*

La Ville de Toul compte près de 15 849 habitants en 2024.

L'action de l'association concerne toutes les familles de Toul et du toulois, mais son activité en direction des jeunes est principalement basée sur le quartier de la Croix de Metz, un des 5 quartiers de la ville, qui est classé ZUS (Zone Urbaine Sensible) depuis 1989.
3013 habitants y vivent en 2019.

Une partie du quartier est concernée par la politique prioritaire de la ville (Contrat de ville).
Les locaux occupés par l'association sont au cœur de cette partie qui compte 1 679 habitants (10.9 % des habitants de la ville).

Le contexte socio-économique des familles est plus défavorisé que sur l'ensemble de la commune : familles monoparentales, travail précaire, chômage, bas revenus, absence de moyens de transport individuels…
Le taux de pauvreté y est élevé (54,1 %), avec un taux d'emploi de 32%. Le taux d'emploi est le plus bas des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) du département.

En septembre 2015, la ZEP (créée en 1989) devient Réseau d'Education Prioritaire (REP).
Il est étendu et concerne désormais les 3 écoles maternelles, les 3 écoles élémentaires et le collège de la ville haute.
En 2024-2025, 1225 élèves y sont scolarisés, dont 255 relèvent de l'école maternelle, 380 de l'école élémentaire et 590 du collège. Les enfants accompagnés par l'association sont quasi tous scolarisés dans ces établissements.



Le quartier est marqué par une population jeune importante. 43 % des habitants sont des jeunes de moins de 26 ans, le taux le plus élevé des QPV du département.
La présence de population immigrée y est significative : 28,3% de la population.
C'est quasiment trois fois plus que le taux relevé au niveau communal et quasiment cinq fois plus qu'au niveau intercommunal.

La population du quartier La Croix de Metz est peu stable.
Seuls 33% des habitants y résident depuis 10 ans ou plus. 41,6% des ménages y résident depuis moins de 5 ans, ce qui indique un grand turn-over de la population.
Une grande partie des habitations du quartier sont des habitations à loyer modéré (HLM).

1.2.2 - Vie sociale et Education

Les parents sont souvent démunis en ce qui concerne l'éducation des enfants.
Des parents rencontrent des difficultés dans leur relation à l'Ecole.
Une partie des jeunes issus du quartier rencontre des difficultés scolaires.
Des familles, des adultes, des jeunes sortent rarement du quartier.
Des jeunes adolescentes participent peu, et moins que les garçons aux activités de loisirs.
Certains adultes et jeunes ne pratiquent pas souvent d'activités culturelles.
Des personnes vivent seules, se sentent isolées, manquent de lien social.
Les habitants peuvent être impactés par une stigmatisation liée à leur lieu de résidence, qui ajoute des freins supplémentaires à l'accès aux droits, à la formation et à l'emploi, aux activités culturelles et de loisirs.
L'esprit communautaire semble se renforcer, avec des communautés moins ouvertes.

Tous ces facteurs fragilisent la population du quartier et rendent encore plus délicat les enjeux éducatifs et de réussite scolaire.



1.2.3 - <u>Le public et son territoire</u>

Les enfants accueillis à l'association sont souvent confrontés à des difficultés scolaires et / ou sociales, ils connaissent une ou plusieurs de ces situations diverses :

- les parents ne sont pas francophones
- les parents ne savent pas lire ou écrire le français
- la famille est débordée par une situation sociale ou économique dégradée
- les conditions de logement ne permettent pas à l'enfant d'avoir un espace de travail pour se concentrer sur les devoirs (grandes fratries, logements assez petits, devoirs faits devant la télé…)
- les parents ont des horaires de travail ne leur permettant pas d'être à la maison lorsque leur enfant rentre de l'école.
- les parents ne maîtrisent pas suffisamment le contenu des enseignements scolaires et le fonctionnement de l'Ecole pour se sentir capables de s'investir dans la scolarité de leurs enfants.
- les relations éducatives entre parents et enfants sont difficiles, tendues et les devoirs sont une source de tension supplémentaire.
- les enfants sont repérés par les enseignants comme étant en difficulté voire en échec scolaire.

Toutes les familles peuvent être accueillies à l'association et spécifiquement celles connaissant une ou plusieurs de ces situations :

- certaines sont isolées socialement, elles ont peu ou pas de famille dans le secteur et sont repliées sur elles-mêmes.
- elles ont peu de moyens financiers, peu ou pas de moyens de transport, ce qui ne facilite pas l'ouverture vers l'extérieur.
- les difficultés socio-économiques et/ou psychologiques qu'elles rencontrent au quotidien, ne permettent pas toujours aux parents d'avoir l'esprit disponible pour l'éducation des enfants.
- les parents ne croient pas en leur capacité d'accompagner leur enfant dans sa scolarité ou ne savent pas comment s'y prendre.
- les parents ont parfois une opinion dévalorisée des capacités de leur enfant ou les enfants de celles de leurs parents.
- la relation parent-enfant est trop fusionnelle ou trop peu développée.
- les parents sont parfois démunis face aux comportements de leurs enfants.
- les parents ont des compétences et des savoir-faire qu'ils veulent partager.
- les parents veulent socialiser leur enfant et échanger avec d'autres parents.

En 2024, l'association compte 381 familles concernées par les actions et 279 adhérents, dont 71 bénévoles.



2. NOS VALEURS

Les valeurs de l'association s'inscrivent dans les principes universels définis par la Déclaration des Droits humains et des droits de l'enfant.

En particulier, ceux fixés dans l'article 7 : *« L'enfant … doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation ; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents. L'enfant doit avoir toutes les possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation… »*



Respect des personnes

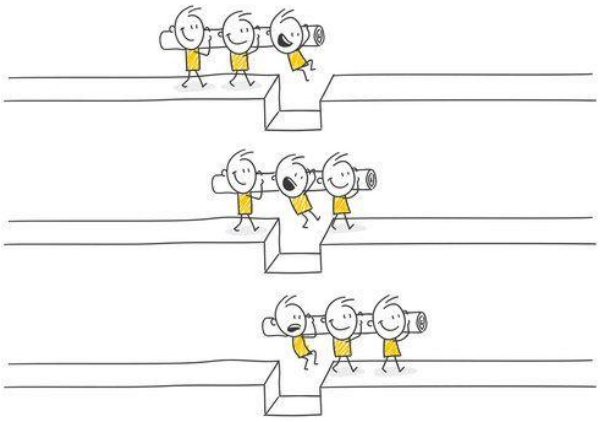
- Respect de la diversité et voir en elle une richesse pour les autres et pour soi
- Tolérance : accepter l'autre tel qu'il est
- Liberté d'opinion : laïcité et respect des idées politiques
- Respect des choix individuels dans le cadre des valeurs républicaines

Bienveillance à l'égard de tous

- Accueil de façon inconditionnelle
- Ecoute attentive et prise en compte de la personne
- Reconnaissance de chacun

Entraide et solidarité

- Prise en compte de la demande et apport d'une aide la plus adaptée possible.
- Egalité des chances
- Positivité
- Absence d'esprit de compétition.



Humanisme / altruisme

- Emancipation : croire en la capacité de l'être humain à se développer et à avancer
- Gratuité de l'action : les bénévoles s'engagent de façon désintéressée.
- Empathie envers les personnes accueillies et les bénévoles et salariés…

Ouverture aux autres et au monde

3. LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION



3.1 – L'action sur laquelle l'association s'engage

L'association intervient dans les domaines de la scolarité, de l'éducation, de la parentalité et de l'insertion sociale et culturelle, pour :

3.1.1 - Favoriser la réussite scolaire et l'intégration sociale

via la mise en œuvre de l'accompagnement à la scolarité (du CP au lycée), des animations socio-éducatives et des activités culturelles.

L'action de l'association consistera donc à :

- Développer les compétences psychosociales de l'enfant,
- Favoriser le développement de la réflexion personnelle, de l'esprit critique et de l'ouverture d'esprit,
- Être attentif et répondre dans la mesure du possible aux besoins spécifiques de chaque enfant,
- Contribuer à faciliter son intégration dans l'environnement scolaire et social,
- Développer l'ouverture culturelle à travers des animations socio-éducatives,
- Favoriser l'apprentissage du respect de l'autre, de la citoyenneté et du développement durable,
- Développer les échanges en proposant des espaces de discussion et d'écoute,
- Travailler en lien avec les familles, les établissements scolaires et les autres acteurs de l'éducation,



3.1.2 - Accompagner les parents dans leur rôle d'éducation

En complémentarité des actions destinées aux plus jeunes et parce que la famille est un lieu essentiel d'éducation, l'association porte des actions visant à soutenir les parents dans leur rôle éducatif dans le cadre d'un projet global parentalité. Elles ont pour objectifs :

- Apporter un soutien aux parents en leur proposant notamment un espace d'information, de ressources parentalité, mais aussi d'accueil et d'écoute,
- Faciliter l'investissement des parents dans la scolarité de leur enfant en renforçant les liens entre les familles, l'Ecole et les autres acteurs de l'éducation,
- Donner l'occasion aux familles de développer les relations parents-enfants pour partager un vécu commun, favoriser les échanges et le dialogue,
- Valoriser les compétences parentales et le partage d'expériences,
- Donner l'opportunité aux parents d'être acteurs dans les projets développés,

L'association assure également un rôle de coordination dans le cadre du Réseau de Parentalité de Toul (RPT).

3.1.3 - Développer le lien social et l'accès à la culture

C'est un axe secondaire de l'association. Les projets développés dans ce cadre doivent être collectifs et favoriser l'intégration et la mixité du public : échanges interculturels, intergénérationnels, mixité sociale …

Ils ont pour but de :

- Favoriser les échanges, les rencontres
- Mettre tout en œuvre, dans la mesure du possible pour faciliter et/ou lever les freins à l'intégration au sein d'un groupe,
- Faciliter l'accès à la culture
- Favoriser la découverte de l'environnement proche (artisanat, patrimoine, lieux culturels…),
- Valoriser les compétences des personnes pour qu'elles s'épanouissent,
- Faciliter l'intégration dans la vie sociale et éviter l'isolement,

3.2 - <u>Principes d'action</u>

L'association souhaite réaffirmer les principes suivants :

- Assurer un accueil inconditionnel dans le respect de l'individu
Chacun est accueilli et reconnu en tant que personne sans distinction quel que soit son parcours et dans une égalité de traitement, à son rythme.



- « Aller vers » :
L'association pourra se mobiliser dans la mesure du possible pour toute personne même non adhérente.

- Encourager la participation active
Permettre à chacun d'être « Acteur », à sa mesure, en l'impliquant dans la réflexion des projets, dans les actions et leur mise en place... Valoriser les talents de chacun.

- Privilégier la qualité des actions
Les actions ne s'inscrivent pas dans un but occupationnel.
La qualité des actions prime sur l'accueil d'un grand nombre de participants. Privilégier les actions en petits groupes permet de prendre du temps pour accompagner chacun dans son individualité.

- Pour les actions d'ouverture, **la découverte de l'environnement social et culturel proche sera privilégiée**.

- ✓ Les actions proposées sont pensées dans le souci d'être **accessibles à toutes les familles**.
- ✓ Les familles participent symboliquement au financement des actions. Cependant, **aucune personne ne doit être exclue pour des raisons financières**.

- Les enjeux de développement durable sont pris en compte



Questionnement des pratiques, sensibilisation aux éco-gestes et démarches éco-citoyennes, limitation des déchets et recyclage, consommation raisonnée, réemploi et revalorisation, achats locaux et éco-responsables, co-voiturage …

- Les notions de **convivialité et d'esprit collectif** se vivent dans les actions mises en place.

- **La mixité et la diversité sociale et culturelle** sont recherchées dans les actions.

- Le bénévolat est au cœur de l'action associative

L'investissement de bénévoles dans le fonctionnement de l'association est recherché, reconnu et à préserver. Le **bénévolat a une place importante**, il apporte de la diversité et de la richesse.

Une **attention particulière est accordée à l'accueil des bénévoles** pour favoriser leur investissement en fonction de leurs centres d'intérêts, leurs compétences et leurs disponibilités dans le respect des valeurs et des principes d'action de l'association.

- **Le travail en partenariat avec les associations, les collectivités locales et les institutions** est recherché pour renforcer la cohérence et la complémentarité des actions menées sur le territoire.



L'association réaffirme que :

- L'accès aux savoirs, à l'Ecole en particulier, est un facteur déterminant pour l'intégration dans la société.
- La culture est un facteur d'intégration et à ce titre chacun doit avoir la possibilité d'y accéder.
- La différence doit être vécue comme une richesse ; la connaissance mutuelle favorise des relations apaisées.
- Chacun est porteur de richesse et peut apporter sa propre expérience pour la faire partager et découvrir aux autres.

L'association entend poursuivre ses objectifs dans un réel esprit d'ouverture : chaque membre s'engage donc à respecter la liberté d'opinion et d'expression des autres membres, des familles et des enfants et s'interdit toute discrimination sociale, religieuse ou politique.

4. NOS MOYENS D'ACTION

4.1- Les projets menés

L'accès aux activités :

- Notre capacité d'accueil est limitée d'une part par l'effectif salarié et bénévole et d'autre part par les locaux.
- Les personnes participant à des actions régulières doivent adhérer à l'association.

Les actions évoluent chaque année en fonction des constats faits par les membres de l'association et les différents partenaires. Elles ne sont donc pas figées et dépendent également des moyens financiers et humains à notre disposition.

Projets menés et évolution

Projets existants avant 2021

Projets développés De 2021 à 2024

Mission contribuer à la réussite des enfants

- Acc. Primaire
 - Accompagnement / Aide au travail personnel
 - Ateliers Culturels
 - Ateliers « Découvrir c'est du plaisir »
 - Portes ouvertes parents / enseignants / partenaires
- Acc. collège
 - Rencontres Indiv. soutien à la scolarité
 - Projets Ados
 - Médiation Animale / éducation à l'environnement
 - Ateliers échanges de pratiques accomp. CLAS
 - Médiations familles / Ecole
- Acc. lycée
 - Sorties découvertes
 - Formation des Accompagnateurs CLAS
 - Mesures de responsabilisation / collège

Mission co-animer le réseau parentalité de Toul (RPT)

- Lieu accueil et ressources parentalité
 - Accueil, Info, Orientation
 - Rencontres Parents Thématiques
 - Pause Café des Parents
 - Ecoute / Rencontres Indiv. soutien parentalité
 - Mise à dispo de ressources parentalité

Mission Accompagner les parents dans leur rôle éducatif

- Actions familles
 - Journées Soleil / Sorties familiales
 - Ronde des Jeux 0-6 ans
 - Bouge ta tête, bouge ton corps (Partenariat)
 - Groupement d'achat des fournitures scolaires (collège)
 - Mercredis parents - Enfants / Ados
 - Cercle des jeux 7 ans et +
 - 1ère rentrée réussie en maternelle
 - Sacs à histoires

Mission développer le lien social et accès à la culture

- Actions Habitants
 - Atelier Bien-être - Sophrologie
 - Atelier Chorale inclusive « Lundis qui chantent »
 - Trait d'Union – Mutualisation de ressources
 - Différentes actions sur la ville (Partenariat)

4.2 - Le partenariat

4.2.1 - Travail en réseau



L'association participe à diverses actions d'animation de la vie locale ou d'éducation mises en place par des partenaires locaux. Pour plus de détail sur les actions existantes, consulter le rapport d'activité.



L'action de l'association s'intègre dans le cadre de plusieurs dispositifs, réseaux ou projets collectifs :

- Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP)
- Programme de Réussite Educative (PRE)
- Projet Contrat de Ville
- Réseau d'Education Prioritaire (REP)
- Co-animation et co-coordination du Réseau Parentalité de Toul (RPT)
- Coordination parentalité Terres de Lorraine
- Collectif des AJC (Assises de la Jeunesse et de la culture)
- Projet Educatif de Développement Territorial (PEDT)

4.2.2 - Partenaires financiers

L'association est notamment soutenue par les partenaires suivants :



4.3 - Moyens humains :

↳ L'action de l'association est portée par **71 bénévoles** en 2024 (32 bénévoles en 2001), ils s'investissent principalement sur :

- l'accompagnement des enfants et adolescents dans leur scolarité
- l'animation des actions à destination des familles
- l'organisation de sorties à destination des enfants ou des familles et leur accompagnement
- le suivi et la coordination des ateliers adultes
- l'animation de la vie associative
- la gouvernance et la représentation de l'association

A titre indicatif, 5811 h de bénévolat, soit 64 095 € de valorisation du bénévolat pour 2024 (2133 h / 22 080 € de bénévolat en 2017).

Les bénévoles sont également garants du respect des missions et principes fondateurs de l'association.
L'enjeu autour de la mobilisation régulière des bénévoles est fort, car c'est en fonction de leur investissement que la capacité d'accueil des publics est définie.

↳ En 2024, **l'équipe salariée** est formée de :



- 4 salariés à temps plein :
 - Directrice
 - Coordinatrice de Projets
 - Médiateur coordinateur des actions Jeunesse,
 - Médiatrice coordinatrice des Actions Famille,

- 1 salariée en alternance en Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF).

- 3 salariées à temps partiel, « accompagnatrices à la scolarité », effectuant en moyenne 6h par semaine pendant les périodes scolaires pour accompagner les collégiens, dont une avec des missions complémentaires pour le suivi et la gestion courante de l'accompagnement à la scolarité des collégiens

Leurs principales missions sont :
- L'accueil, la mobilisation, l'écoute et l'orientation des parents, des enfants, des adultes
- L'élaboration et la mise en place des actions
- L'animation d'une partie des actions
- La mobilisation et la coordination des bénévoles et intervenants
- La mobilisation et la coordination de partenaires
- La rédaction des projets et bilans des actions
- La recherche de financements et l'élaboration des dossiers
- La gestion administrative de l'association

Le détail des fonctions de chacun est consultable sur les fiches de poste.

↳ Des personnels mis à disposition par d'autres structures viennent compléter les équipes : Jeunes et Cités, Collège Croix-de-Metz…

4.4 - Moyens matériels :

↳ Les locaux :

L'association a ses locaux situés à Toul sur le quartier de la Croix de Metz, dans les locaux du Centre Socio Culturel – site André Malraux – Place Henri Miller – 54200 TOUL. Les locaux sont prêtés par la ville de Toul à titre gracieux.

- Deux salles sont mises à disposition permanente par la commune, salles n°5 et n°6
- D'autres salles sont mises à disposition spécifiquement pour la mise en place des actions et des réunions.

↳ Matériel pédagogique :

Il est principalement constitué de livres, dictionnaires, jeux de société, outils numériques et petit matériel éducatif…

↳ Matériel divers :

Il comprend essentiellement du mobilier et du matériel bureautique et informatique ainsi qu'un minibus de 9 places pour les activités de l'association.

4.5 / Moyens financiers :



Budget exercice 2024 : 203 530 € (hors valorisations)

Répartition des différentes recettes en 2024 :

MSA	0.49 %
Cotisation des adhérents	0,81 %
Recettes diverses	0.97 %
Prestations de service	1,25 %
Participation des familles	1,30 %
Dons	3,50 %
Produits exceptionnels	3.66 %
Etat – Politique Ville	6,39 %
Conseil Départemental 54	7,51 %
Ville de Toul	8,60 %
Etat - aides à l'emploi	26.42 %
CAF 54	39,10 %

Budget exercice 2024 avec les valorisations : 285 253 €

Valorisation du bénévolat	69 095 €	24.22 %
Valorisation des locaux et fluides Ville de Toul	12 628 €	4,42 %

5. L'A-VENIR

L'association va, dans le cadre de ses valeurs, poursuivre ses actions : accueillir et aider de façon inconditionnelle.

Elle travaillera à consolider et diversifier ses moyens.

Les 6 axes du projet associatif

1. Trouver les moyens pour stabiliser l'activité de l'association - Trouver de nouvelles modalités de financement

- Continuer de réduire la surcharge de travail de la directrice identifiée à 1,5 ETP
- Réduire la fragilité des modalités de financement.
- Stabiliser et développer les financements, rechercher d'autres sources de financements.

2. Stabiliser l'équipe salariée et accompagner le développement de ses compétences (professionnalisation)

- Maintenir les personnes sur les postes salariés de : Directrice, Coordinatrice de Projets, médiateur coordinateur des actions jeunesse, médiatrice coordinatrice des actions famille.
- Stabiliser les personnes sur les postes d'accompagnateurs/trices à la scolarité.
- Accompagner l'évolution de la nouvelle organisation mise en place en sept 2024.
- Mettre en place un plan de développement des compétences.

3. Maintenir et développer l'engagement bénévole

- Poursuivre la mobilisation de nouveaux bénévoles.
- Continuer à favoriser et accompagner le développement des compétences des bénévoles : Proposer différentes modalités pour répondre à la diversité des parcours.
- Continuer à diversifier les missions bénévoles.
- Retravailler sur le cadre d'intervention des adultes au sein de l'association : rédiger une charte.
- Maintenir et veiller à la convivialité entre tous les membres de l'association (publics, bénévoles, salariés) et avec les partenaires.

4. Développer la vision stratégique de la gouvernance

- Veiller à la représentativité et la complémentarité des membres du CA.
- Conserver une vision à long terme.

5. Encourager la participation active de tous les adhérents

- Continuer à développer l'implication des adhérents dans la vie de l'association via les projets.

6. Maintenir un pilotage ajusté des projets afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des publics

- Evaluer régulièrement l'utilité et de la pertinence des actions mises en place auprès des publics.
- Poursuivre l'enrichissement des projets culturels.
- Poursuivre le développement du lieu accueil et ressources parentalité (Espace Parents).
- Veiller à une mobilisation constante des publics, y compris les plus éloignés (aller vers).
- Maintenir et développer le réseau partenarial.